



La DNRED et l'Outre-Mer au centre des débats ...



Introduction

1°) Présents

a) « Haute » administration : cette Commission Administrative Paritaire Centrale (CAPC) en formation IR2-IR3 était présidée par M^{me} Fabienne DEBAUX, sous-directrice Ressources Humaines (RH, nouvelle dénomination de la sous-direction A).

b) Représentants du personnel : les 3 syndicats représentatifs siégeaient (CFDT, SOLIDAIRES et USD-FO).

2°) Secrétariats-adjoints

Après une ouverture de la séance à 14h30, ont été désignés au secrétariat adjoint de la séance (pour vérification du PV de séance) :

- L'USD-FO, pour la CAPC IR2
- La CFDT, pour la CFDT IR3.

I – Approbation de Procès-Verbaux (PV)

Présentation

Les deux PV concernaient la séance du 06/03/2018 portant sur la mise en compétition d'emplois d'IR2 et IR3.

Vote

Aucune remarque n'ayant été formulée, vote POUR unanime.

II – Situation d'agents

1°) Télétravail

Présentation

Un long débat a eu lieu sur la demande de 2 agents enquêteurs de la DNRED souhaitant obtenir 2 jours de télétravail, ce qui avait été refusé par la hiérarchie de la DNRED.

Décision

À l'issue de ce débat, la CAPC a décidé de renvoyer le dossier à la direction concernée, afin qu'une nouvelle étude soit menée qui puisse éventuellement décider d'une expérimentation permettant un compromis entre les positions respectives.

2°) Détachement

Présentation

Il y avait une demande de détachement d'un ingénieur de recherche de l'IFSTTAR¹ pour occuper les fonctions de chargé de mission innovation et prototypage à la sous-direction Systèmes d'Information (SI, ex-sous-direction C) de la DG.

Vote

La demande a été acceptée à l'unanimité.

¹ Institut Français des Sciences et Technologies des Transports, de l'Aménagement et des Réseaux (établissement public scientifique et technologique).



III – Mise en compétition d'emplois d'IR2 et IR3



1°) Statistiques

a) Postes offerts

Au cours de cette CAPC, 27 postes d'Inspecteurs Régionaux (IR) étaient offerts à la mobilité (sans promotion) :

- 9 postes de chef de bureau de douane (Blois, Ferney-Voltaire, Porta, La Roche-sur-Yon, Auch, Saint-Nazaire, Troyes, Calais, Limoges),
- 5 postes d'adjoint à un chef de bureau de douane (Longoni, Avignon, Nantes Atlantique, Dijon, Dégrad des Cannes),
- 2 poste de CSDS (Baisieux-Camphin, Dieppe),
- 1 poste de chef de service Viticulture (Pauillac),
- 2 postes d'adjoint au chef divisionnaire (Basse-Terre, Roissy surv 4),
- 1 poste de chef de pôle RR (Mayotte),
- 4 postes de responsable dans un service à compétence nationale (adjoint au chef divisionnaire à DED1, chef cellule contre prolifération à DED, adjoint au responsable local à SNDJ Metz, chef de projet pédagogique à END Tourcoing).
- 1 poste d'adjoint au chef du PLI (IdF),
- 1 poste d'adjoint au chef du SCEP (Roissy).

b) Candidats

32 agents ont postulé à cette enquête.

c) Postes non demandés

8 postes n'ont pas été sollicités

- 3 postes de chef de bureau (Troyes, Calais et Limoges),
- le poste d'adjoint au chef de bureau de Dégrad des Cannes,
- le poste de chef de pôle RR à Mayotte,
- le poste de CSDS à Dieppe,
- les postes de responsable au SNDJ et à l'END Tourcoing.

d) Attribution

4 postes n'ont pas été pourvus (adjoint au chef divisionnaire Surv 4 à Roissy, chef cellule à DNRED, CSDS à Baisieux-Camphin et chef de viti à Paillac), alors qu'au moins un candidat avait postulé.

Ceci pour diverses raisons : problème de limite d'âge, mutation au Tableau Annuel de Mutation (TAM) ou avis réservé de la hiérarchie de la DNRED.

8 postes ont été attribués à des IR2, 7 à des IR3.



2°) Vote

Un débat s'est engagé sur la position d'un agent IR3 originaire d'un DOM devancé par un IR2.

Enfin, l'IR2 a été nommé sur un autre de ses choix (moins préférentiel) et l'IR3 a été nommé dans son département d'origine, conformément à la circulaire de 2010 (évoquée par SOLIDAIRES), relative à la priorité donnée aux candidats originaires. Dans ce contexte, SOLIDAIRES a voté Pour dans les deux affectations.

SOLIDAIRES a voté Contre la seule fois où l'agent classé 2^{ème} a été nommé et Pour dans les 14 autres affectations.

 **SOLIDAIRES** était représenté par **Philippe REYNAUD** (titulaire) et **Jacques CHEMINET** (suppléant).
Pour plus de précisions, les contacter.